



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Plan no. 5.2B
Équipements et sentiers récréatifs non-motorisés

Échelle = 1 : 200 000
0 4 8
kilomètres

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
© Gouvernement du Québec